

*Direction départementale
des territoires*

Service Environnement

*Unité gestion des Installations
Classées pour la Protection de
l'Environnement, Déchets*

**RECEPISSE de notification de mise à
l'arrêt définitif de certaines activités du
site d'exploitation**

RD/2010/080

LE PREFET DE L' AISNE,
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le code de l'environnement et notamment son article R.512-39-1 ;

VU l'annexe à l'article R.511-9 du code de l'environnement : nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et taxe générale sur les activités polluantes ;

VU l'arrêté préfectoral n° IC/2007/015 du 31 janvier 2007 régularisant l'ensemble des installations exploitées par la société LE CREUSET sur le territoire de la commune de FRESNOY-LE-GRAND, 902 rue Olivier Deguise ;

VU l'arrêté préfectoral complémentaire n° IC/2009/163 du 14 octobre 2009 imposant à la société LE CREUSET de mettre en place un programme de surveillance de ses rejets d'eaux résiduelles conforme à la réglementation applicable aux installations qu'elle exploite sur le site rue Olivier Deguise à FRESNOY-LE-GRAND ;

VU les mémoires de cessation partielle d'activité déposés par la société LE CREUSET :

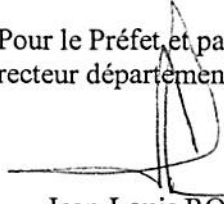
- le 12 avril 2010, pour l'arrêt définitif des activités classées sous les rubriques n° 1180.1 et 2564.2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et les mesures mises en oeuvre ;
- le 8 juillet 2010, pour l'arrêt partiel des activités classées sous la rubrique n° 167-b de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et les mesures envisagées pour la réhabilitation de la décharge interne au site d'exploitation.

DONNE RECEPISSE

à la société LE CREUSET de sa notification de mise à l'arrêt de certaines des activités exercées sur son site d'exploitation de FRESNOY-LE-GRAND..

Fait à LAON, le **13 SEP. 2010**

Pour le Préfet, et par délégation
le Directeur départemental des territoires



Jean-Louis ROUSSEL